



ETATS FINANCIERS AU
31/10/2019

COMPTES ANNUELS
BILAN - ACTIF

(en milliers d'euros)	31/10/2019			31/10/2018
	Brut	Amort.& Dépréciation	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits...	72	71	1	2
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				142
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, mat & outillage	54	16	38	46
Autres immob. corporelles	112	57	54	63
Immobilisations en-cours	405		405	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	47 632	21 140	26 492	27 559
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	48 274	21 284	26 990	27 812
Stock et en cours				
Matières premières et approv.				
Marchandises				
Avances & acomptes versés				
Créances				
Clients et comptes rattachés	175	4	171	740
Autres créances	1 947	145	1 802	1 680
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	15		15	4
Charges constatées d'avance	15		15	16
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 153	149	2 004	2 440
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecart de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	50 427	21 434	28 994	30 252

BILAN - PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/10/2019	31/10/2018
Capitaux propres		
Capital social	11 764	11 764
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	28	28
Réserve légale	90	90
Report à nouveau	-1 635	-769
Résultat de l'exercice	6 214	-866
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	16 461	10 246
Provisions pour risques	1 107	1 196
Provisions pour charges	18	10
TOTAL DES PROVISIONS	1 125	1 206
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	278	623
Dettes fiscales et sociales	225	328
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	150	150
Autres dettes	10 754	17 699
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	11 408	18 801
TOTAL GENERAL	28 994	30 252

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/10/2019	31/10/2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de service France	581	970
Production vendue de service Export		
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	581	970
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	22	24
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	603	995
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	690	1 082
Impôts, taxes et versements assimilés	9	12
Salaires et traitements	450	613
Charges sociales	229	214
Dotations aux amortissements sur immobilisations	20	26
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	8	2
Autres charges	100	100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 506	2 049
RESULTAT D'EXPLOITATION	-903	-1 055

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/10/2019	31/10/2018
Produits financiers		
Produits financiers de participations	5 520	26
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		2
Autres intérêts et produits assimilés		1
Reprises sur provisions et transferts de charges	721	47
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	6 241	75
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	82	300
Intérêts et charges assimilées	1 178	46
Autres charges financières		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	1 260	346
RESULTAT FINANCIER	4 980	-270
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 078	-1 325
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21	99
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 800	
Reprises sur provisions et transferts de charges	3	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 824	99
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14	3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 570	20
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 592	23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 232	76
Impôts sur les bénéfices	-905	-382
BÉNÉFICE OU PERTE	6 214	-866

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Note 1 - Faits majeurs survenus au cours de l'exercice

- **Cession des titres du casino de Chamonix-Mont-Blanc**

Dans le cadre de la cession des titres du casino de Chamonix-Mont-Blanc, le Ministère de l'Intérieur a rendu sa décision le 10 janvier 2019. Le procès-verbal de notification a été signé le 16 janvier 2019 et le compromis de cession et l'ordre de mouvement de titres ont été signés le 17 janvier 2019.

La cession d'actions a été réalisée au prix de l'euro symbolique. La Société Française de Casinos a également cédé en date du 28 janvier 2019 sa créance de compte courant qu'elle détenait sur le casino de Chamonix d'un montant de 10 K€ au prix de 1€.

- **Cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos**

Dans le cadre de la cession des titres dans le capital de la Société Franco-Belge de Casinos, le Ministère de l'Intérieur a autorisé le changement d'actionariat de la SFBC au profit du Groupe Ardent Casino International fin avril 2019. La seule condition suspensive ayant été levée, l'ordre de mouvement des actions et la cession des droits sociaux ont été signés le 5 mai 2019.

La cession d'actions a été réalisée au prix de 2.8 M€ qui a été versé le 7 mai 2019 sur les comptes de la Société Française de Casinos par le Groupe Belge Ardent Casino International.

- **Signature d'un compromis de vente avec la SEE Cortade**

En date du 4 avril 2019, la Société Française de Casinos a signé un compromis de vente avec la Société d'Exploitation des Établissements Cortade Emile SARL en vue d'acquérir l'ensemble immobilier à usage commercial dont la CECPAS Casino de Collioure est locataire.

Concomitamment, la Société Française de Casinos a racheté la créance de 380 K€ à la CECPAS Casino de Collioure que le casino détenait sur la SEE Cortade.

Le compromis de vente prévoit un prix de 700 K€ auquel sera déduit la somme de 380K€ dus par la Société Cortade.

La signature de l'acte authentique de vente devait être réalisée au plus tard le 4 octobre 2019. Un nouveau compromis a été signé le 20 février 2020 avec une réalisation au plus tard le 20 août 2020.

- **Paiement de la 3ème échéance du plan d'apurement du casino de Collioure**

En date du 31 mai 2019, la société CECPAS Casino de Collioure a honoré la 3ème échéance de son plan d'apurement d'un montant de 94 K€.

- **Cession des titres du casino de Capvern-les-Bains**

En date du 19 juin 2019, la Société des Eaux Minérales et des Établissements Thermaux de Châtelguyon, SEMCG, en présence de la Société Française de Casinos a signé un contrat de cession d'actions en vue de céder sa participation de 100% qu'elle détient dans le capital de la Société du Casino de Capvern-les-Bains.

En effet, l'autorisation d'exploiter les jeux avait été renouvelée le 19 décembre 2018 jusqu'au 30 juin 2019 afin de laisser au casino et à la SEMCG un délai pour trouver un accord de sortie avec la propriétaire des murs qui avait refusé le renouvellement du bail en août 2018. Ayant épuisé l'ensemble des recours, le groupe a préféré céder le casino que de voir son autorisation de jeux non renouvelée.

En date du 28 juin 2019, devant cette solution de sortie, le Ministère a accordé une nouvelle autorisation de jeux d'une durée limitée à 6 mois soit jusqu'au 31 décembre 2019 afin de finaliser l'opération de cession.

En date du 18 septembre 2019, un protocole de clôture de cession des actions a été signé. Le prix de cession des actions et du montant du compte courant est fixé à 1.2M avec un premier versement immédiat de 600K€ et un second versement au jour du renouvellement de l'autorisation de jeux soit au plus tard le 31 janvier 2022.

Le Ministère de l'Intérieur a préalablement autorisé cette cession.

- **Dossier d'ouverture du casino de Lamalou-les-Bains**

En date du 2 juillet 2019, après avoir recueilli l'avis de la Commission Consultative des Jeux de Cercle et de Casinos qui s'est réuni le 20 juin 2019, le Ministère de l'Intérieur a rendu un avis défavorable à l'ouverture du casino de Lamalou-les-Bains.

- **Paiement de la 8ème échéance du plan de continuation de Société Française de Casinos**

En date du 20 juillet 2019, la Société Française de Casinos a honoré la 8ème échéance de son plan de continuation d'un montant de 1.816 K€.

Après le paiement de cette échéance, la Société Française de Casinos reste devoir la somme de 1.089 K€ réduite à 555 K€ après l'opération de cession des murs de Châtelguyon. (Voir paragraphe suivant)

- **Cession des murs de Châtelguyon**

En date du 3 octobre 2019, le casino de Châtelguyon, en présence de Groupe Partouche et de SFC a cédé ses murs. Cette cession permet la mainlevée de la garantie d'hypothèque ainsi que du commandement valant saisie prise au profit de Groupe Partouche ainsi que du désintéressement total de Groupe Partouche du solde de sa créance inscrite dans le plan de continuation de la Société Française de Casinos.

Le casino de Châtelguyon, après avoir versé au Groupe Partouche le montant des intérêts nés pendant la période de plan de continuation de la Société Française de Casinos à hauteur de 1.133 K€ a constaté une créance du même montant sur celle-ci.

Note 2 – Évènements postérieurs à la clôture

- **Changement d'actionnaires**

Dans un communiqué du 31 décembre 2019, la Société Française de Casinos informe ses actionnaires que la société Circus Casino France a signé des contrats de cession en vue d'acquérir un bloc de contrôle de 50,05% du capital et des droits de vote de la société, composé de l'intégralité de la participation détenue dans le Société par la société Frameliris, soit 37,05% du capital et des droits de vote, et d'une partie de la participation détenue par Foch Investissements représentant 13% du capital et des droits de vote de la société.

La réalisation définitive de ces acquisitions reste uniquement soumise à la levée de conditions suspensives, notamment l'obtention de l'autorisation du ministère de l'Intérieur conformément aux dispositions de l'article L.323-3 du Code de la sécurité intérieure.

En cas de réalisation de ces cessions, Circus Casino France prendrait le contrôle de Société Française de Casinos et déposerait un projet d'offre publique d'achat simplifiée conformément à la réglementation en vigueur, au prix de 1,44€ par action, portant sur la totalité des actions Société Française de Casinos existantes non détenues par Circus Casino France.

- **Bagnères-de-Luchon**

La commune de Bagnères-de-Luchon a assigné Société Française de Casinos devant le Tribunal Administratif de Toulouse, statuant en référé, par requête du 27 janvier 2020, afin d'obtenir une indemnisation suite au retrait de la demande d'autorisation de jeux.

La Société Française de Casinos s'oppose fermement aux demandes de la commune de Bagnères-de-Luchon.

Ce dossier est pendant devant le Tribunal Administratif de Toulouse et aucune décision ne devrait intervenir avant un délai minimum de 2 à 3 mois.

[Note 3 - Règles et méthodes comptables](#)
[\(Code de commerce – Art. R 123-180 ; PCG Art. 531-1/1\)](#)

- **Modes et méthodes d'évaluation**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 applicables à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, conformément au principe de permanence des méthodes.

Suivant le règlement ANC 2015-06 les malis techniques figurant dans le poste fonds commercial au 1er janvier 2016 doivent être reclassés au bilan selon leur affectation, conformément aux nouvelles règles comptables.

Conformément à cette nouvelle réglementation, le mali technique inscrit précédemment en fonds commercial pour 29 M€, résultant des fusions absorptions des sociétés du Casino de Gruissan, Châtelcasino et Port-la-Nouvelle, a été réaffecté comptablement sur l'exercice clos le 31 octobre 2017 aux titres de participations. La provision pour dépréciation de 13 M€ a suivi le même traitement.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Des provisions sont constituées en fonction de la dépréciation des postes de l'actif ou de la probabilité de risques ou charges au passif.

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont exclus et portés directement en charges d'exploitation de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire pour chaque immobilisation en fonction de leur nature et de leur durée d'utilisation prévue.

Le tableau ci-joint mentionne les méthodes d'amortissement retenues par nature d'immobilisations.

	Mode d'amortissement	Durée d'utilisation
Immobilisations Incorporelles		
Logiciels	Linéaire	3 ans
Immobilisations Corporelles		
Machines de jeu	Linéaire	3, 4 et 8 ans
Attractions médianes	Linéaire	7 et 10 ans
Agencements, aménagements divers	Linéaire	7 ans
Matériel de bureau et Informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

- **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières représentent les titres de participations, les créances rattachées à des participations, les malis techniques (selon règlement ANC 2015-06) ainsi que les dépôts et cautionnements. Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence pour les immobilisations financières autres que les titres de participation.

Les titres de participation sont dépréciés lorsque les événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur des titres est susceptible d'être intervenue et qu'il s'agit de changements significatifs défavorables présentant un caractère durable qui affectent les hypothèses ou les objectifs retenus à la date de l'acquisition. Dans ces situations, Société Française de Casinos mesure la valeur d'utilité d'une participation par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés sur la base de taux appropriés, et en prenant en compte des éléments tels que les synergies attendues ainsi que la valeur stratégique de cette activité / entreprise pour le groupe.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée en fonction de l'antériorité des créances et des perspectives de recouvrement.

- **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire (cours du marché) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Provisions pour indemnité de départ en retraite**

La Société provisionne l'ensemble de ses engagements conformément aux recommandations de la CNCC et, notamment, la recommandation n°2003-R-01 du 1^{er} avril 2003.

La Société constitue une provision pour indemnité de départ à la retraite du personnel actif ayant plus d'un an d'ancienneté conformément à la convention collective des Espaces de loisirs, d'attractions et culturels.

Le calcul de la provision tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- taux de turn-over : en fonction de l'âge du salarié (table statistique)
- tables de mortalité TH 13-15 et TF 13-15
- taux de revalorisation des salaires de 1,6%
- taux d'actualisation de 0,6%.

[Note 4 - Informations complémentaires sur les postes du bilan](#)

4.1 – Immobilisations

<i>Valeurs brutes (en milliers d'euros)</i>	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice
Fonds commercial & Droit au bail				
Logiciels et PCB	93		21	72
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations en cours	142		142	
Immobilisations Incorporelles	235		163	72
Installations, matériel & outillage	54			54
Agencements, aménagements divers	28			28
Matériel de transport	25			25
Matériel de bureau, mobilier	58	3	2	58
Immobilisations en cours		405		405
Immobilisations Corporelles	166	408	3	571
Titres de participations	48 528	578	1 559	47 548
Prêts & autres immob. Financières	91		7	83
Immobilisations Financières	48 619	578	1 566	47 632
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	49 020	986	1 731	48 274

L'augmentation du poste « Immobilisations en cours » correspond à la créance sur la SEE Cortade dans le cadre de l'acquisition des murs du casino de Collioure. La diminution du poste « Titres de participations » correspond à la sortie des titres de la SFBC et du casino de Chamonix (cf note 1 – Faits majeurs survenus au cours de l'exercice).

À la clôture de l'exercice 2018-2019, le groupe SFC a effectué un test de perte de valeur sur les titres, du casino de Gruissan, du casino de Port La Nouvelle, du casino de Châtelguyon et du casino de Collioure. Les valeurs d'entreprise ont été déterminées sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés générés par ces sociétés.

Les hypothèses retenues pour ces tests sont les suivantes :

2018-2019	Gruissan	Chatelcasino	Port La Nouvelle	Collioure
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Période des prévisions	2020/2024	2020/2024	2020/2024	2020/2024
Taux d'actualisation	8,30%	8,30%	8,30%	8,30%
Taux de croissance du CA à moyen terme	1,70%	1,70%	1,70%	1,70%
Chiffre d'affaires 2018-2019 (hors prélèvements)	9 073 K€	6 198 K€	2 325 K€	2 683 K€
Rentabilité attendue en fin de plan (2024) (EBITDA/CA net)	29,3%	30,0%	17,6%	25,3%

Les tests n'ont pas fait apparaître de perte de valeur. Aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée sur la période.

4.2 – Amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Logiciels et PCB	91	1	20	71
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations Incorporelles	91	1	20	71
Installations, matériel & outillage	8	8		16
Agencements, aménagements divers	5	3		8
Matériel de transport	25			25
Matériel de bureau, mobilier	18	9	2	24
Immobilisations Corporelles	56	19	3	73
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	147	20	23	144

4.3 – État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A 1 an	Plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	42		42
Autres immobilisations financières	4	2	2
Clients douteux ou litigieux	5		5
Autres créances clients	170	170	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3	3	
Impôt sur les bénéfices	4	4	
Etats et autres collectivités : TVA	133	133	
Autres impôts, taxes, versements assimilés			
Groupe et associés	1 807		1 807
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	15	15	
Total général des créances	2 183	327	1 856

Le montant inscrit au poste « Groupe et Associé » correspond aux avances en compte courant de notre Société envers ses filiales (cf. 4.10). Ces sommes sont laissées à la disposition des filiales, générant des produits financiers au taux de 1,34%, et n'ont donc pas d'échéance à court terme.

4.4 – Composition du capital social & variation des capitaux propres

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Au début de l'exercice	5 092 470	2,31 €uros
En fin d'exercice	5 092 470	2,31 €uros

La variation des capitaux propres par rapport à la clôture précédente se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capitaux propres au 31/10/18	Réduction de capital	Réserves	Affectation du résultat	Dividendes	Résultat net de l'exercice	Capitaux propres au 31/10/19
Capital social	11 764						11 764
Prime d'émission,	28						28
Réserve légale	90						90
Report à nouveau	-769			-866			-1 635
Résultat net	-866			866		6 214	6 214
Capitaux propres	10 246					6 214	16 461

4.5 – État des dépréciations et provisions

• État des dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Début de l'exercice	Augmentations ou dotations	Diminutions ou reprises	Fin de l'exercice
Dépréciation / immos incorp				
Dépréciation / titres particip	21 060			21 060
Dépréciation autres immo. Fin.		80		80
Dépréciation / Comptes clients	4			4
Autres Prov pour dépréciations	770	2	627	145
Total des dépréciations	21 834	82	627	21 289
<i>Dont dotations et reprises (augmentations / diminutions)</i>				
· d'exploitation				
· financières		82	627	
· exceptionnelles				

La diminution du poste « Autres provisions pour dépréciations » résulte de la reprise de la provision du compte courant du casino de Chamonix.

- **État des provisions**

(en milliers d'euros)	Début de l'exercice	Dotations	Diminutions		Fin de l'exercice
			Utilisées	Non Utilisées	
Prov. / Litiges Prud'hommes		8		3	5
Prov. / Retraite	10	8			18
Autr. prov. pr risques et chgs	1 196			94	1 102
Total des provisions	1 206	16		97	1 125
<i>Dont dotations et reprises</i>					
· d'exploitation		8			
· financières				94	
· exceptionnelles		8		3	

Malgré la reconstitution des fonds propres de la CECPAS Casino de Collioure au 31 octobre 2017, l'engagement de Société Française de Casinos de s'adjoindre ou se substituer au paiement d'une des échéances du plan d'apurement du casino de Collioure demeure. Il a donc été décidé de reprendre cette provision au même rythme que les remboursements effectués dans le cadre du plan d'apurement de la CECPAS. La reprise de provision pour risques de 94 K€ correspond à la troisième échéance réglée le 31 mai 2019 par le casino.

À la clôture de l'exercice, il existe 1 litige prud'homal.

4.6 – État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

(en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	278	278		
Personnel et comptes rattachés	55	55		
Sécurité sociale et organismes sociaux	133	133		
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxe sur la Valeur Ajoutée	27	27		
Etat, Autres impôts et taxes	10	10		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	150		150	
Groupe et associés	8 777		8 777	
Passif inscrit au plan de continuation	558	558		
Autres dettes	1 420	1 420		
Produits constatés d'avance				
Total général des dettes	11 408	2 481	8 927	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Remboursements effectués				

Les sommes mises à disposition par les filiales ne génèrent pas d'intérêts financiers au vu de la situation de la société SFC et conformément aux conventions de trésorerie signées entre les sociétés du groupe. Ces comptes courants n'ont pas d'échéance à court terme.

4.7 – Produits et charges imputables à un autre exercice

- **Charges et Produits constatés d'avance**

(en milliers d'euros)	31/10/2019	31/10/2018
Charges constatées d'avance	15	16
Produits constatés d'avance	-	-

- Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Néant

- Charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en milliers d'euros)	31/10/2019	31/10/2018
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62	85
Dettes fiscales et sociales	83	87
Autres dettes	115	200
TOTAL	259	372

4.8 – Éléments concernant les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/10/2019	31/10/2018
Postes du Bilan		
Titres de participations (1)	26 338	27 318
Créances clients et comptes rattachés	156	739
Autres créances	1 662	421
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		187
Autres dettes	9 934	14 130
Postes du compte de résultat		
Refacturations diverses	54	165
Rémunération présidence (SFC) (CA)	387	805
Produits de participation	5 513	
Autres produits financiers	5	26
Charges financières	41	40
Charges d'exploitation	104	192

(1) Le montant des titres de participations est net de dépréciations.

4.9 – Transactions avec les parties liées

En date du 20 novembre 2017, la société F2L, représentée par Monsieur Maurice BIR, administrateur de Société Française de Casinos a fait une avance en compte courant à la Société d'un montant de 139 K€. Lors du Conseil d'Administration du 23 mai 2018, Monsieur BIR s'est engagé à incorporer ce compte courant au capital de SFC lors d'une prochaine opération de recapitalisation.

En date du 16 août 2019, la société F2L a demandé le remboursement de son compte courant. Un remboursement en 3 mensualités a été proposé, la première a été honorée le 13 novembre 2019 et la dernière le 23 janvier 2020.

En date du 7 décembre 2017, Madame Iris BIZIEN, administratrice de Société Française de Casinos a fait une avance en compte courant à la Société d'un montant de 245 K€. En date du 6 juin 2018, un protocole d'accord a été signé qui prévoit les modalités de remboursement de ce compte courant en 6 fois jusqu'au 2 janvier 2019.

Au 31 octobre 2019, le compte courant a été remboursé.

4.10 – Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)	N° Siren	Siège Social	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire nette	Prêts et avances consentis	CA net au 31/10/19
GRUISSAN	305 322 042	Gruissan	1 240	2 116	100,00	21 625	13 407	-360	5 414
PLN	407 654 094	Port-la-Nouvelle	400	307	100,00	6 356	1 591	365	1 834
CHATELCASINO	391 605 987	Châtel-Guyon	88	3 793	99,91	13 412	9 304	-2 563	3 763
COLLIOURE	382 014 645	Collioure	100	843	100,00	2 582	1 680	-788	1 895
BAGNERES DE LUCHON	820 966 455	Paris	100	96	100,00	100	100	-47	
LAMALOU	840 869 697	Paris	100	97	100,00	100	100	-48	
SPJD	835 244 757	Paris	100	99	100,00	100	100	-49	
200% POKER	522 208 933	Paris	500	-186	68,46	32		145	
SEMCG	395 780 380	Châtel-Guyon	116	578	94,00	1 817	109	-1 119	
SIHCT	347 497 844	Paris	100	189	100,00	1 425	97	-1 984	

Note 5 - Informations complémentaires sur les postes du compte de résultat

5.1 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	31/10/2019	31/10/2018
Refacturations diverses	86	165
Rémunération présidence (SFC)	495	805
TOTAL	581	970

5.2 – Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/10/2019	31/10/2018
Locations immobilières et charges locatives	57	57
Entretien et réparation	54	38
Assurances	82	115
Honoraires	129	241
Autres frais généraux	368	631
	690	1 082

5.3 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	31/10/2019	31/10/2018
Produits financiers de participation	5 520	26
Autres intérêts et produits assimilés		3
Reprises sur provisions et transferts de charges	721	47
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 241	75
Dot. Fin. aux amort. et provisions	82	300
Autres charges financières	1 178	46
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 260	346
RESULTAT FINANCIER	4 980	-270

Les produits financiers sont composés des dividendes remontés sur l'exercice à hauteur de 5.513 k€ et des intérêts de comptes courants des filiales pour 7 K€.

Le poste « Reprises sur provisions et transferts de charges » correspond à la reprise de la provision du compte courant du casino de Chamonix de 721 K€.

Le poste « Intérêts et charges assimilés » correspond à la rétrocession des intérêts Partouche suite à leur paiement par le casino de Châtelguyon pour 1.133 K€.

5.4 – Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31/10/2019	31/10/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21	99
Produits cessions des immobilisations	2 800	
Reprises sur prov. risques et charges exceptionnels	3	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 824	99
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14	3
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1 570	20
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	8	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 592	23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 232	76

Le résultat exceptionnel est principalement constitué par :

- Plus-values nettes réalisées sur cession d'immobilisations financières à hauteur de 1.230 K€.
- Provision pour risque prud'homale pour 5 K€.

[Note 6 - Informations Hors Bilan](#)

6.1 – Crédit-bail

Au 31 octobre 2019, la société ne détient aucun crédit-bail en-cours.

[Note 7 – Effectif moyen](#)

7.1 – Effectif moyen

L'effectif moyen s'établit à 3,73 équivalents temps plein en 2018-2019 contre 6,20 en 2017-2018.

7.2 – Effectif par catégorie au 31/10/2019

	2019	2018
Cadres	2	2
Employés – Agents de maîtrise	3	1
TOTAL	5	3

7.3 – Effectif par tranche d'âge au 31/10/2019

	2019	2018
20 ans et moins	-	-
De 21 à 30 ans	1	-
De 31 à 40 ans	-	-
De 41 à 50 ans	3	3
51 ans et plus	1	-
TOTAL	5	3

[Note 8 - Rémunération des dirigeants](#)

8.1 – Information en matière de rémunération

La rémunération brute des dirigeants s'est élevée, pour l'exercice 2019, à un total de 238 K€ au titre des mandats détenus.

Aucune politique d'intéressement du personnel n'a été mise en place.

8.2 – Rémunération des organes d'administration

Au titre de l'exercice 2019, les rémunérations des organes d'administration s'établissent comme suit :

	31.10.2019			31.10.2018		
	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total	Rémunérations brutes	Charges sociales	Total
Jetons de présence	100	30	130	100	20	120
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Total	100	30	130	100	20	120

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé aux dirigeants.

[Note 9 - Engagements hors bilan](#)

Dettes garanties par des sûretés réelles :

En garantie du remboursement de l'emprunt obligataire, la Société a octroyé aux souscripteurs des obligations un nantissement de la totalité des 39.955 actions du casino de Gruissan.

La Société Française de Casinos a donné garantie autonome à première demande au « bailleur » du casino de Gruissan pour le paiement régulier du loyer. Cette garantie vaut pour la durée du bail, sa reconduction tacite ou son renouvellement.

[Note 10 – Intégration fiscale](#)

Société Française de Casinos est tête du groupe fiscalement intégré SFC composé des casinos de Gruissan, Port-la-Nouvelle, Collioure, Bagnères-de-Luchon, Lamalou-les-Bains, Châtelcasino, SPJD et SIHCT. Les conventions d'intégration fiscale signées avec les filiales du groupe fonctionnent selon le principe de neutralité. Chaque filiale du groupe intégré comptabilise sa charge d'impôt au taux de droit commun comme en l'absence d'intégration et s'en acquitte auprès de la société mère Société Française de Casinos. Les économies d'impôt liées aux déficits (survenus durant l'intégration) sont comptabilisées en résultat dans les comptes de Société Française de Casinos.

Selon ce principe de neutralité, Société Française de Casinos, a enregistré dans ses comptes au 31 octobre 2019 un produit d'intégration fiscal d'un montant de 1.744 K€ constitué par l'IS comptabilisé par ses filiales bénéficiaires : le casino de Gruissan pour 344 K€, de Châtelguyon pour 1.396 K€ et de Port-la-Nouvelle pour 4 K€.

L'impôt du groupe au 31 octobre 2019 s'élève à 839 K€.

[Note 11 - Consolidation](#)

Société Française de Casinos en tant que société mère du Groupe SFC intègre ses filiales dans ses comptes consolidés.

[Note 12 - Information relative aux honoraires des Commissaires aux Comptes](#)

<i>(en milliers d'euros)</i>	JPA				AUDITEM	
	31/10/2019		31/10/2018		31/10/2019	
	K€	%	K€	%	K€	%
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	33	100	30	85	33	100
Missions accessoires			5	15		
TOTAL	33	100	35	100	33	100